

# Visite technique 2

## À NOTER



Départ autocar  
8 h 00



Chaussures de sécurité,  
casque, gilet haute visibilité.



© Orano Mining

## Biodiversité et énergie photovoltaïque

### Produits carbonatés à forte valeur ajoutée

Exploité depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ce gisement de calcaire micritique du Dévonien a été repris par l'entreprise Charier CM dans les années 1960. L'actuelle autorisation d'extraction date de 2010 et porte sur 23 ha et 600 000 t/an. La nouvelle usine de transformation Metso/Bonnet installée sur le site en 2013 comporte une innovation importante : une bande transporteuse quasi verticale *Flexowell* de Metso. Les produits carbonatés à forte valeur ajoutée fabriqués servent, sous différentes coupures, aux industries agricoles, agro-alimentaires et chimiques du ciment et de la préfabrication du béton, aux fonderies et un peu aux chantiers de travaux publics locaux.

Situé dans une zone très sensible d'un point de vue environnemental (Natura 2000, Znieff, PPRI de la Loire), le site fait l'objet depuis plus de vingt ans d'un suivi spécifique avec le CPIE Loire Anjou (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) pour préserver les biotopes locaux

et en particulier l'habitat d'une plante spécifique des terrains calcaires, rares dans l'aire armoricaine : l'hélianthème des Apennins. Dans le cadre du projet d'extension du site en cours, un schéma ERC (éviter, réduire, compenser) est développé avec des engagements sur les zones humides, les haies bocagères et les connexions hydrauliques.

Le CPIE réalise actuellement une étude pilote en Pays de la Loire dont l'objectif est d'étudier la relation entre les trames vertes et bleues et les activités extractives. Les premiers résultats laissent penser que les carrières ne constituent pas des obstacles systématiques aux continuités écologiques. Le directeur du CPIE Loire Anjou présentera ses travaux et sa vision stratégique.

### À l'Écarpière, une reconversion réussie

Orano Mining s'inscrit depuis plusieurs années dans la dynamique des énergies renouvelables. Le groupe Orano met ainsi en avant la complémentarité entre les énergies nucléaire et renouvelables, et participe à l'atteinte des objectifs de la COP21, tout en donnant une seconde vie aux anciens sites miniers.

Réaménagé de 1991 à 1996, après une exploitation en mine souterraine et à ciel ouvert, le site de l'Écarpière, situé à Gétigné en Loire-Atlantique, abrite aujourd'hui une centrale photovoltaïque en production. Sur une superficie de 11 hectares, elle a été mise en service en 2014 pour une puissance maximale de 4 MWc (mégawatts-crête). Cette production est équivalente à la consommation de 1500 foyers ou de la commune de Gétigné. La durée de vie prévisionnelle de cette installation est de 25 ans.

Un autre projet est en cours pour un parc photovoltaïque de 24 hectares, situé en partie sur le stockage de résidus miniers, et d'une puissance de 14,4 MWc, soit l'équivalent de 4170 foyers. La mise en service est prévue en 2021.



© Charier